

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19/01/2024

MOUVEMENT SEMOP AGGLO'BUS:

ANNULATION DU RÉFÉRÉ DE LA CACL À L'ENCONTRE DES SALARIÉS GRÉVISTES

Suite à la signature du protocole de fin de conflit signé dans la nuit du 18 au 19 janvier 2024, la CACL se désiste du référé d'entrave déposé au tribunal de Cayenne. Cette renonciation entraine l'annulation de l'assignation à comparaitre des salariés concernés.

CONTACTS PRESSE

Cabinet du Président Cabinet du Président

Tél: 0594 28 28 28

Mail: cabinet.president@cacl-guyane.fr